

48

Commission permanente

Séance du 18 septembre 2023



Rapporteur : M. MARTIN

48363

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

Etanchéification des réseaux assainissement de la plateforme logistique départementale à Noyal-Châtillon-sur-Seiche - Attribution marché de travaux

Le lundi 18 septembre 2023 à 14h17, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. GUÉRET (pouvoir donné à Mme BOUTON), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme ROUSSET), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h05.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code de la commande publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Expose :

Le pouvoir adjudicateur a validé les études d'avant-projet réalisées par le maître d'œuvre INFRA STRUCTURES pour les travaux d'étanchéification des réseaux de la plateforme logistique départementale à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

L'estimation initiale des travaux lors du lancement de la consultation était de 335 000 € HT, soit 402 000 € TTC (valeur octobre 2022).

Une première consultation des entreprises pour la réalisation des travaux a été lancée le 23 janvier 2023, sous la forme d'une procédure adaptée, décomposée en un lot unique.

Lors de sa réunion du 23 mai 2023, la Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à la déclaration sans suite de la consultation au motif de modification substantielle du cahier des clauses techniques particulières.

L'estimation initiale des travaux a été recalée à 368 586,30 € HT, soit 442 303,56 € TTC (valeur mai 2023).

Une nouvelle consultation sous forme d'une procédure adaptée ouverte a été relancée le 13 juin 2023.

Lors de l'analyse des 2 offres reçues, des demandes de précisions et des compléments sur les offres ont été réalisées. Les entreprises étaient invitées à modifier leurs offres conformément au règlement de consultation.

Lors de sa réunion du 5 septembre 2023, la Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution du marché avec l'entreprise et pour le montant ci-dessous :

	Estimation (€HT)	Entreprise retenue	Montant €HT	Montant €TTC
Etanchéification des réseaux de la plateforme	368 586.30	Groupement MAN TP (mandataire) / ALZEO Environnement Ouest	373 321.10	447 985.32

Décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché à passer avec le groupement SAS MAN TP (mandataire) / ALZEO ENVIRONNEMENT OUEST proposé par la Commission d'appel d'offres pour un montant de 373 321,10 € HT, soit 447 985,32 € TTC.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 20 septembre 2023

ID : CP20231749

Pour extrait conforme